

RENTRÉE DES CLASSES... POUR LES PARENTS AUSSI !

Genève, le 28 août 2017

Les associations de parents d'élèves (APE) constituent des interlocuteurs importants des différentes instances régissant les établissements scolaires et du Département de l'Instruction publique (DIP). Leur légitimité et leur action n'en sont que plus reconnues qu'elles peuvent compter sur l'adhésion de nouveaux membres et par l'engagement de quelques bénévoles au sein de leurs comités.

A l'occasion de cette rentrée 2017-2018, qu'on se le dise !

Devenir membre d'une APE, c'est simplement apporter son soutien, moyennant une modeste contribution financière, à l'action d'un Comité dont les membres s'engagent tout au long de l'année à faire le lien avec la Direction de l'établissement scolaire que fréquente votre enfant, à proposer certaines actions et à soulever des problématiques spécifiques.

Les parents qui souhaitent devenir membres d'une APE peuvent consulter la rubrique « Les APE » de notre site Internet, qui répertorie les APE existantes et les modalités d'adhésion.

Rejoindre le Comité d'une APE demande un peu plus d'engagement (environ 4-5 réunions par année et selon les cas des suivis de thèmes spécifiques), en collaboration avec les autres membres du Comité. Dans tous les cas il s'agit d'une opportunité très concrète de participer à la vie d'un établissement scolaire et de contribuer à l'évolution du dispositif de l'instruction publique.

Les parents intéressés peuvent prendre contact avec le Comité concerné via les coordonnées de l'APE correspondante dans la rubrique « Les APE » de notre site Internet.

Dans le cas où il n'existe pas d'APE dans l'Etablissement fréquenté par votre enfant mais que vous souhaitez créer une APE, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse contact@fappo.ch, nous vous répondrons très rapidement.

Bonne rentrée à tous !

Pascal Pupet
Président

Caroline Vinzio-James
Vice-Présidente